

COMMUNIQUÉ



Comité de Politique Monétaire du 08 juillet 2026

Le Comité de Politique Monétaire et de Gestion des Réserves (CPM) de la Banque Centrale des Comores (BCC) s'est réuni le 8 octobre 2026 à Moroni, sous la présidence de Dr Younoussa IMANI, Gouverneur de la Banque. Au cours de cette réunion, le Comité a examiné les évolutions récentes de l'environnement économique international et national, ainsi que les perspectives macroéconomiques à court terme.

Le CPM a relevé que l'activité économique mondiale demeure résiliente face à la persistance des tensions géopolitiques et les effets du conflit au Moyen-Orient sur les marchés de l'énergie. La croissance mondiale a été révisée légèrement à la baisse de 0,1 point de pourcentage soit à 3,0 % en 2026 par rapport aux prévisions d'avril dernier. Parallèlement, l'inflation mondiale ressortirait à 4,7% en 2026 contre 4,1 % en 2025. Ces projections d'inflation sont revues à la hausse au regard des incertitudes liées à l'évolution de la situation au Moyen-Orient.

Le CPM a également pris note de l'évolution récente de l'activité économique nationale. Celle-ci s'est accélérée au troisième trimestre 2026 après le repli enregistré au deuxième trimestre. Cette révision s'explique principalement par la bonne performance du BTP et construction qui s'est reflétée en particulier dans la hausse des importations de ciment. Pour les perspectives futures, cette accélération devrait aussi se poursuivre pour l'ensemble des trois secteurs au quatrième trimestre 2026. Dans ces conditions, la croissance économique devrait s'établir à 4,2 % en 2026 après 3,8 % en 2025. Du côté de l'offre, la croissance resterait principalement portée par le secteur secondaire. Du côté de la demande, elle serait soutenue par la consommation des ménages et la progression attendue de l'investissement public, en lien notamment avec la poursuite des projets d'infrastructures, comme dans la revue précédente.

Au niveau de l'inflation, le CPM a noté que la hausse du niveau général des prix à la consommation est restée modérée au deuxième trimestre 2026 avec une progression de 1,1 % en variation trimestrielle. En glissement annuel, l'inflation est ressortie à 1,6 % au deuxième trimestre. Cette situation s'explique par la hausse des prix des produits locaux bien que les prix des produits importés aient connu une régression. Globalement, l'inflation annuelle est attendue à 1,8 % en 2026 après 3,3% en 2025.

Le CPM a également examiné l'évolution des échanges extérieurs des Comores et a noté qu'au deuxième trimestre 2026, les échanges commerciaux de biens ont progressé, sous l'effet d'une hausse des importations de biens (+6,5 %) toutefois atténuée par la baisse des exportations de biens (-6,1 %). En conséquence, le déficit commercial s'est ainsi creusé, passant de 45,8 milliards FC au premier trimestre à 48,9 milliards FC au deuxième trimestre 2026. Dans le même temps, le taux de couverture des importations par les exportations a baissé de 3,4 % à 3,0 % au deuxième trimestre 2026.

COMMUNIQUÉ



Comité de Politique Monétaire du 08 juillet 2026

Conformément à son mandat, le CPM a également examiné l'évolution des réserves de change. Il a noté qu'à fin juin 2026, les réserves de change de l'Union des Comores se sont établies à 165,2 milliards FC contre 176,8 milliards FC en mars 2026, principalement sous l'effet de la diminution du solde du compte d'opération. Ce niveau de réserves demeure confortable et permet de couvrir 8,5 mois d'importations de biens et services, témoignant du maintien d'une position extérieure confortable. Le CPM a tout aussi examiné le ratio de couverture extérieure du franc comorien et s'est rassuré que cet indicateur-clé de la stabilité de la monnaie comorienne se comporte confortablement, grâce à une bonne couverture des engagements à vue par les avoirs extérieurs de la BCC. Au premier semestre 2026, ce ratio a évolué en moyenne autour de 104%, largement au-dessus de sa norme statutaire (20%).

Au regard de l'ensemble de ces évolutions et des perspectives macroéconomiques à court terme, le CPM a décidé de maintenir inchangés les taux et paramètres des opérations de politique monétaire comme suit :

- Taux de constitution de réserves obligatoires10% ;
- Plafond d'absorption de liquidité :15 milliards FC ;
- Taux d'intérêt maximum des appels d'offres de liquidité (TSAO).....2,5% ;
- Taux des avances à l'État (aligné sur le TSAO) :2,5% ;
- Taux de la facilité de prêt marginal :5,5% ;
- Taux de rémunération des réserves obligatoires :0% ;
- Taux de rémunération des dépôts des Banques et institutions financières :0% ;
- Taux de pénalité applicable aux manquements à l'exigence de réserves obligatoires : 8,5% ;

Fait à Moroni, le 08 octobre 2026

Le Président du Comité de Politique Monétaire et de Gestion des Réserves
Dr Younoussa Imani